

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VISION INTERNATIONALE PLUS » en abrégé «
VIP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
OSCARS, Lot 626, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/ 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 23/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION INTERNATIONALE PLUS »

en abrégé « VIP »

Objet :

- Génie civil
- Transports
- Commerce général
- Achat-ventes des marchandises diverses
- Prestation de services diverses
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de toutes bien meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
OSCARS, Lot 626, Ilot 60

Dirigeant(s) M GUEU ZRANTOH ODILON-URBAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11653 du 19/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73038/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

